



AVIS DE MOTION - RÈGLEMENT IMPOSANT UNE TAXE RELATIVE AUX SERVICES POUR L'EXERCICE FINANCIER 2018

Conformément aux dispositions de l'article 146 de la *Charte de la Ville de Montréal* (L.R.Q., c. C-11.4) un avis public est par les présentes donné qu'à la séance du conseil d'arrondissement de Verdun qui sera tenue le **mardi 5 décembre 2017, à 19 h**, dans la salle 205 de la mairie de l'arrondissement, 4555 rue de Verdun, arrondissement de Verdun, un avis de motion sera donné en vue d'adopter le règlement imposant une taxe relative aux services pour l'exercice financier 2018.

Fait à Montréal, arrondissement de Verdun,
ce 22 novembre 2017

La Directrice du Bureau d'arrondissement et
Secrétaire d'arrondissement,
Caroline Fiset, OMA

Cet avis peut également être consulté sur le site Internet de l'arrondissement à l'adresse www.ville.montreal.qc.ca/verdun